

**« Étude et analyse de la richesse biologique des
roselières terrestres en vue d'adapter les
modalités de gestion »**

1. STRUCTURE D'ACCUEIL

- Raison Sociale : **CEN Savoie** – association loi 1901

- Secteur d'activité : Environnement

- Adresse du siège social :

CEN Savoie – Le Prieuré – 165 route de Chambéry – 73 370 LE BOURGET-DU-LAC

TÉL : 04 79 25 20 32 – E-MAIL : info AT cen-savoie.org

Le CEN Savoie a pour missions de préserver, gérer et porter à connaissance, le patrimoine naturel du département de la Savoie. En partenariat avec les collectivités, les services de l'État et de nombreux organismes et usagers, le CEN Savoie anime et gère des programmes d'actions qui s'articulent autour de 4 missions principales :

- la préservation et la gestion des milieux naturels, des espèces et des habitats naturels,
- le conseil et l'accompagnement des politiques territoriales,
- l'expertise scientifique et technique,
- la sensibilisation à l'environnement, la communication et l'animation de réseaux.

2. CONTEXTE

Le CEN Savoie gère de nombreuses zones humides sur la base de plans de gestion définissant des enjeux de biodiversité. Ces enjeux reposant avant tout sur quelques groupes (oiseaux, libellules, papillons, flore), les « roselières terrestres » (c'est-à-dire non inondées en saison de reproduction) ont par le passé souvent fait l'objet de mesures de gestion drastiques : ennoïement ou reconversion en prairies humides. En dépit de leur faible richesse floristique (elles sont dominées par une espèce : le roseau commun), ces formations peuvent cependant abriter des espèces animales intéressant de préservation (bruant des roseaux, muscardin...).

Milieux productifs, elles sont naturellement soumises à l'atterrissement, suite à l'accumulation de matière organique et de sédiments, puis au développement de ligneux. Cette accumulation peut, à terme, fortement limiter la croissance et le maintien des roseaux, faisant ainsi évoluer la roselière vers une végétation plus terrestre.

Les espèces inféodées à ces milieux ayant des besoins écologiques et des exigences propres en termes de structure végétale et de gestion hydrologique, il n'existe pas de méthodes de gestion clés en main. Les objectifs de gestion doivent donc être réfléchis et adaptés aux enjeux de chaque site.

Différentes modalités de gestion de ces milieux ont ainsi jusqu'ici été pratiquées par le CEN Savoie (broyage localisé et par rotation, arrachage de ligneux...), déterminées de manière relativement empirique. En tant que gestionnaire d'espaces naturels, plusieurs questions se posent donc en termes de coûts et bénéfices, non seulement pour la biodiversité, mais aussi d'un point de vue économique (détermination de seuils de recouvrement arbustif, évaluation de l'impact du broyage de la litière de roseaux...).

Le CEN Savoie va donc, sur la base d'un panel de sites aux historiques de gestion connus offrant une gamme voulue de situations :

- affiner les connaissances sur la petite faune (vertébrée et invertébrée) des roselières terrestres ;
- évaluer les impacts des modalités de gestion sur elle ;
- définir les éventuelles adaptations des pratiques qui pourront en découler.

Il fera pour cela appel à des prestations (invertébrés), articulées avec le présent stage (vertébrés essentiellement).

3. STAGE PROPOSÉ

Intitulé : « Étude et analyse de la richesse biologique des roselières terrestres en vue d'adapter les modalités de gestion »

Missions :

- 1) Synthèse bibliographique sur les besoins des oiseaux et mammifères des roselières vis-à-vis de la végétation, et sur les modalités de gestion mises en œuvre par divers gestionnaires.
- 2) Relevés et inventaires de terrain :
 - inventaires ornithologique et mammalogique (avec un focus sur le muscardin et la souris des moissons) des sites d'étude ;
 - relevés des pièges mis en place par les prestataires entomologiques, tris des récoltes par grandes catégories, et envoi aux spécialistes de groupes (notamment myriapodes, isopodes, hétéroptères, mollusques...) ;
 - relevés complémentaires aléatoires lors des tournées de terrains (macrophoto, captures, sous l'autorité de l'encadrant).
- 3) Analyse croisée (par site d'étude et entre sites) des enjeux faunistiques au regard :
 - de l'historique des pratiques de gestion ;

- de la physionomie des roselières terrestres (degré d'embroussaillage, épaisseur de litière...);
 - des conditions abiotiques (niveaux de nappes).
- 4) Évaluation de l'intérêt biologique des roselières terrestres (part due aux ligneux et à la litière) et des modalités de gestion les plus favorables (propositions d'orientations en termes de taux de ligneux à maintenir, arrachage plutôt que broyage...).

4. PROFIL RECHERCHÉ

Formation supérieure de niveau Master 2 (ou équivalent) en expertise biodiversité

Compétences et qualités attendues :

- Connaissances naturalistes indispensables (oiseaux particulièrement), des connaissances sur d'autres groupes seront appréciées (micro mammifères, insectes, flore)
- Capacités de traitements et d'analyse bio statistiques
- Très bonnes capacités rédactionnelles et de synthèse
- Bonne connaissance des logiciels de cartographie (QGIS) et de bureautique
- Autonomie dans le travail et sens de l'organisation
- Goût du terrain

5. CONDITIONS DU STAGE

Durée du stage : 6 mois (entre février et septembre 2023)

Lieu du stage : Le Bourget-du-Lac (siège du CEN Savoie), déplacements fréquents à prévoir sur le territoire du bassin versant du lac du Bourget

Indemnisation selon les règles en vigueur

Permis B, véhicule personnel indispensable (défraiement selon barème en vigueur au CEN Savoie)

Stage encadré par le Conservatoire d'espaces naturels de Savoie

6. RENSEIGNEMENTS ET CANDIDATURES

CV, lettre de motivation et descriptif de la formation à envoyer :

- par courriel à info AT cen-savoie.org
- en mentionnant « Candidature au stage étude de la richesse des roselières terrestres »

Clôture des candidatures le 20 novembre 2022

Contacts et renseignements : André MIQUET, a.miquet AT cen-savoie.org, 04 79 25 20 32